

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session de la Conférence des Parties  
La Haye (Pays-Bas), 3 – 15 juin 2007

Compte rendu résumé de la neuvième séance du Comité I

11 juin 2007: 11 heures – 12 heures

Président: G Leach

Secrétariat: T. De Meulenaer  
D.Morgan

Rapporteurs: J.Caldwell  
J.Hepp

Le Président ouvre la séance en faisant quelques annonces. Le Mexique soulève une question de procédure, estimant que le quorum n'est pas atteint. Le Président décide que le quorum est atteint.

**Interprétation et application de la Convention**

**Amendement des annexes**

68. Propositions d'amendements à l'Annexe I et à l'Annexe II

Les Etats-Unis d'Amérique et le Kenya présentent la proposition CoP14 Prop. 17 relative à l'inscription à l'Annexe I de sept espèces de la famille des *Pristidae*. Ils font observer que toutes les espèces de poissons-scies sont considérées comme gravement menacées d'extinction à l'échelle mondiale par l'IUCN – L'Union mondiale pour la nature et que le Groupe consultatif d'experts *ad hoc* de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a constaté que toutes les espèces remplissent les critères d'inscription à l'Annexe I.

L'Australie prend acte du soutien à l'action menée pour mettre fin au commerce de la chair, des nageoires et des rostres des *Pristidae* et présente un amendement relatif au commerce des *Pristis microdon* vivants destinés aux aquariums. Elle signale que sa population de *Pristis microdon* est solide et que l'Australie peut donc en autoriser un commerce réduit à des fins d'exposition dans des aquariums publics, dans le but d'attirer l'attention du public et d'accroître les bénéfices de la conservation. Elle propose un amendement relatif à l'inscription à l'Annexe II de *Pristis microdon* ainsi que l'annotation ci-après :

*A seule fin de permettre le commerce international d'animaux vivants à destination d'aquariums appropriés et acceptables, principalement à des fins de conservation.*

L'Australie fait observer qu'elle est la seule Partie exportatrice de spécimens vivants de poissons-scies et qu'elle prévoit de mettre en place des contrats entre le Gouvernement australien, les exportateurs et les importateurs afin que la priorité soit donnée aux analyses scientifiques, aux expositions éducatives, à la recherche concertée et au bien-être des animaux. Elle annonce que si son amendement est accepté, toutes les autres espèces de poissons-scies seront inscrites à l'Annexe I.

Le Brunéi Darussalam, les Etats-Unis, l'Inde et la Nouvelle-Zélande soutiennent l'amendement proposé par l'Australie. L'Allemagne, s'exprimant au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres, souligne que du matériel d'identification est requis d'urgence. Elle estime également que toutes les espèces de *Pristidae* devraient être inscrites à l'Annexe I mais n'est pas opposée à l'amendement. La FAO fait remarquer que son Groupe consultatif d'experts *ad hoc* a conclu que tous les critères biologiques et commerciaux énoncés dans la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP13) étaient remplis et déclare qu'elle soutient la proposition. Le Groupe n'a pas examiné l'amendement proposé aussi la FAO n'est-elle pas en mesure de le commenter.

L'Equateur, s'exprimant au nom des 31 pays de l'Amérique centrale et du Sud et Caraïbes, et le Nicaragua, se déclarent favorables à la proposition. Le Mexique l'appuie également mais ne peut pas approuver actuellement l'amendement car il ne dispose pas de données suffisantes pour prendre une décision concernant *Pristis microdon*. Il demande que l'Australie soumette un document d'information.

La Norvège appuie la proposition mais demande s'il ne serait pas plus approprié d'inscrire toutes les espèces à l'Annexe I et de demander un quota d'exportation pour les spécimens vivants. La Thaïlande fait une intervention en ce sens et souligne l'importance de mettre au point des outils adéquats pour l'identification. *Greenpeace International*, s'exprimant au nom de *Humane Society International*, *International Fund for Animal Welfare* et *Species Survival Network*, appuie la proposition originale.

La Chine n'approuve pas la proposition et fait part de ses doutes concernant les avantages potentiels de l'inscription à l'Annexe I pour la conservation. Le Qatar et l'Indonésie, de même que *Species Management Specialists*, n'approuvent pas la proposition et notent que l'action en faveur de la conservation des poissons-scies devrait être axée sur la gestion locale et nationale des pêcheries, et que dans le cas présent, la CITES n'est pas un outil de gestion effectif. Ces deux Parties notent aussi que l'amendement à l'inscription de *Pristis microdon* à l'Annexe II proposé par l'Australie n'est pas dénué d'intérêt.

La proposition amendée est mise aux voix et acceptée par 67 voix pour, 31<sup>1</sup> contre et 7 abstentions. L'Autriche et la Roumanie déclarent que leur matériel de vote est défectueux et demandent que leur vote en faveur de la proposition soit consigné dans le compte rendu. Antigua-et-Barbuda signale un problème similaire et demande que son vote contre la proposition soit consigné dans le compte rendu.

Après quelques annonces, la séance est levée à 12 heures.

---

<sup>1</sup> Note du Secrétariat: correction faite après la séance; indiquait "30" à l'origine.

Résultats du vote

Oui (1)	67	68,37%
Non (2)	31	31,63%
Abstentions (3)	7	
Total des voix	105	

Clé: 0 = n'a pas voté, 1 = oui, 2 = non, 3 = abstention

Parties	Vote 1
Afghanistan AF	0
Albania AL	0
Algeria DZ	1
Antigua and Barbuda AG	2 <sup>2</sup>
Argentina AR	2
Australia AU	1
Austria AT	1 <sup>3</sup>
Azerbaijan AZ	1
Bahamas BS	2
Bangladesh BD	0
Barbados BB	0
Belarus BY	0
Belgium BE	1
Belize BZ	0
Benin BJ	0
Bhutan BT	0
Bolivia BO	1
Botswana BW	3
Brazil BR	2
Brunei Darussalam BN	0
Bulgaria BG	1
Burkina Faso BF	0
Burundi BI	1
Cambodia KH	1
Cameroon CM	1
Canada CA	2
Cape Verde CV	0
Central African Republic CF	0
Chad TD	0
Chile CL	2
China CN	2
Colombia CO	1
Comoros KM	0
Congo CG	0
Costa Rica CR	2
Côte d'Ivoire CI	0
Croatia HR	1

Parties	Vote 1
Cuba CU	1
Cyprus CY	0
Czech Republic CZ	1
Democratic Republic of the Congo CD	2
Denmark DK	1
Djibouti DJ	0
Dominica DM	2
Dominican Republic DO	2
Ecuador EC	1
Egypt EG	1
El Salvador SV	0
Equatorial Guinea GQ	0
Eritrea ER	1
Estonia EE	1
Ethiopia ET	2
Fiji FJ	0
Finland FI	1
France FR	1
Gabon GA	0
Gambia GM	0
Georgia GE	1
Germany DE	1
Ghana GH	0
Greece GR	1
Grenada GD	0
Guatemala GT	2
Guinea GN	3
Guinea-Bissau GW	0
Guyana GY	1
Honduras HN	1
Hungary HU	1
Iceland IS	2
India IN	1
Indonesia ID	1
Iran (Islamic Republic of) IR	0
Ireland IE	1
Israel IL	2
Italy IT	1
Jamaica JM	1
Japan JP	1
Jordan JO	0

<sup>2</sup> Note du Secrétariat: correction faite après la séance; indiquait "0" à l'origine.

<sup>3</sup> Note du Secrétariat: correction faite après la séance; indiquait "0" à l'origine.

Parties	Vote 1
Kazakhstan KZ	0
Kenya KE	2
Kuwait KW	2
Lao People's Democratic Republic LA	3
Latvia LV	1
Lesotho LS	0
Liberia LR	0
Libyan Arab Jamahiriya LY	0
Liechtenstein LI	0
Lithuania LT	1
Luxembourg LU	1
Madagascar MG	0
Malawi MW	0
Malaysia MY	3
Mali ML	0
Malta MT	1
Mauritania MR	0
Mauritius MU	1
Mexico MX	2
Monaco MC	2
Mongolia MN	2
Montenegro ME	0
Morocco MA	2
Mozambique MZ	2
Myanmar MM	0
Namibia NA	1
Nepal NP	1
Netherlands NL	1
New Zealand NZ	1
Nicaragua NI	1
Niger NE	1
Nigeria NG	0
Norway NO	2
Pakistan PK	2
Palau PW	1
Panama PA	0
Papua New Guinea PG	0
Paraguay PY	0
Peru PE	0
Philippines PH	1
Poland PL	1
Portugal PT	1
Qatar QA	1
Republic of Korea KR	2
Republic of Moldova MD	1
Romania RO	1 <sup>4</sup>
Russian Federation RU	1
Rwanda RW	1
Saint Kitts and Nevis KN	0

Parties	Vote 1
Saint Lucia LC	0
Saint Vincent and the Grenadines VC	0
Samoa WS	0
San Marino SM	1
Sao Tome and Principe ST	0
Saudi Arabia SA	0
Senegal SN	0
Serbia RS	1
Seychelles SC	0
Sierra Leone SL	0
Singapore SG	2
Slovakia SK	0
Slovenia SI	1
Solomon Islands SB	0
Somalia SO	0
South Africa ZA	1
Spain ES	1
Sri Lanka LK	0
Sudan SD	0
Suriname SR	2
Swaziland SZ	1
Sweden SE	1
Switzerland CH	2
Syrian Arab Republic SY	3
Thailand TH	2
The former Yugoslav Republic of Macedonia MK	0
Togo TG	3
Trinidad and Tobago TT	0
Tunisia TN	1
Turkey TR	1
Uganda UG	1
Ukraine UA	0
United Arab Emirates AE	3
United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland GB	1
United Republic of Tanzania TZ	2
United States of America US	1
Uruguay UY	1
Uzbekistan UZ	0
Vanuatu VU	1
Venezuela (Bolivarian Republic of) VE	0
Viet Nam VN	2
Yemen YE	0
Zambia ZM	1
Zimbabwe ZW	1

<sup>4</sup> Note du Secrétariat: correction faite après la séance; indiquait "0" à l'origine.